

PLUi de Capelle : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Capelle (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 25 juin 2026. Il délimite 65 zones, dont 4 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 juillet 2026.

- Le PLUi de Capelle s'applique dans sa version du 25 juin 2026 ; nous publions 24 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 65 zones : 4 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 53 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Capelle occupe le rang 169 par le nombre de zones délimitées : 18 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 4 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Capelle depuis 2013, pour 2 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	65 zones
Zones urbaines (U)	4 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	53 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS SOLESMOIS
Version du	25 juin 2026
Partition GPU	DU_245901038
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_245901038/d67c32c89f803a08df739e51ff0b2897245901038_reglement_20260625.pdf
Règles extraites	24 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Capelle

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	2 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	25 décembre 1999
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/capelle-59127>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Capelle : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UB, UB(i), UB(i2), UC

Situation administrative

Code INSEE

59127

Code postal

59213

Intercommunalité

CC du Pays Solesmois

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

65 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

65 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

65 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Escarmain (1,8 km)

91 zones

Bermerain (2,2 km)

99 zones

Saint-Martin-sur-Écaillon (2,9 km)

67 zones

Vertain (3,7 km)

91 zones

Vendegies-sur-Écaillon (4,3 km)

166 zones

Romerries (5,0 km)

116 zones

Sommaing (5,2 km)

70 zones

Haussy (5,7 km)

125 zones

Beaurain (6,9 km)

7 zones

Montrécourt (7,8 km)

54 zones

Saint-Python (7,9 km)

143 zones

Solesmes (8,0 km)

253 zones

Saulzoir (8,1 km)

167 zones

Viesly (11,5 km)

37 zones

Beaudignies (2,6 km)

30 zones

Ruesnes (3,3 km)

20 zones

Sepmeries (4,2 km)

18 zones

Salesches (4,5 km)

22 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/capelle-59127>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.